



www.epl68.fr

ENSEIGNEMENT FACULTATIF OPTION HIPPOLOGIE EQUITATION

> POURQUOI ?

- Découvrir le monde et les métiers du cheval
- Accéder à une pratique de l'équitation en milieu scolaire

> POUR QUI?

- Elèves et étudiants (quelle que soit la classe)
- Curieux de la découverte scientifique et des pratiques hippiques
- Intéressés par la pratique de l'équitation

> CONDITIONS D'ADMISSION

- Choix à préciser sur le dossier d'inscription
- L'inscription dans l'option (enseignement facultatif) est prononcée par le lycée de Wintzenheim à l'issue des inscriptions et selon les places disponibles
- Les élèves s'engagent à suivre l'intégralité des cours dispensés en option tout au long de l'année
- L'inscription définitive de cette option à l'examen du Baccalauréat Professionnel est prononcée par l'établissement

> CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

- Une heure de cours théorique : l'hippologie, la pratique autour du cheval, l'enseignement du mécanisme du cheval
- Une heure d'équitation (de septembre à juin)en partenariat avec le centre équestre de Colmar
- Une participation financière comprenant les heures de cours, de pratique et les transports est demandée aux parents.

Coût annuel: 450€ (18€/h sur 25 semaines)
Les frais de licence seront directement acquittés par les élèves au moment de l'inscription
au centre équestre (-18ans =25€ et +18ans
=36€)

> EXAMEN ET EVALUATION

L'évaluation intègre de manière équivalente l'hippologie et l'équitation. Les épreuves d'équitation sont adaptées aux niveaux des élèves suivant les modalités d'évaluation et critères pouvant se rapprocher de ceux proposés par la Fédération Française d'Equitation (FFE). L'hippologie est évaluée en référence aux connaissances générales de zootechnie équine et peut dépasser les simples exigences de la FFE pour chaque galop.

2 formes d'évaluation :

- des évaluations formatives pour tous les élèves inscrits avec une prise en compte des points au-dessus de 10 sur un total de 20, dans la moyenne trimestrielle
- une évaluation certificative pour les élèves qui poursuivent l'option en Terminale avec une prise en compte des points supérieurs à 10 sur un total de 20, dans l'obtention du diplôme









